

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Beltz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

| | | |
|--------------------------|--|----------------------------------|
| ABONNEMENT ANNUEL | France et Colonies Françaises. | 25 francs |
| | Étranger. | 50 — |
| 1.795 Membres | <i>MULTA PAUCIS</i> | Chèques postaux c/c Lyon, 101-98 |

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 10 Janvier, à 20 h. 30

- 1^o Modification aux Statuts.
- 2^o Approbation définitive du budget.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Janvier, à 21 heures.

- 1^o Vote sur l'admission de :

M. BATTETTA Jean, préparateur au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, 5, rue des Essarts, Bron (Rhône), parrains, MM. Testout et J. Jacquet. — M. BONNET Albert, 113, avenue de Saxe, Lyon, 3^e, parrains, MM. Guillemoz et Cabut. — M. DESCLAS Raymond, 42, rue Laurent-Carle, Lyon-Montplaisir, 7^e, parrains : MM. Laureau et Auger. — D^r J.-Th. HENRARD, Warmonderweg 54, Oegstgeest, Pays-Bas (*réintégration*). — Dr. S. J. van OOSTSTROOM, Emmalaan 21, Oegstgeest, Pays-Bas (*réintégration*). — LABORATOIRE de Phytopathologie de Manisana, Tananarive, Madagascar.

- 2^o Installation du bureau.
- 3^o Rapport du Secrétaire général pour 1938.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 9 Janvier, à 20 h. 15.

- 1^o Installation du bureau.
- 2^o M. QUENEY. — Présentation et analyse du livre de Ch. Flahault : la distribution géographique des végétaux dans la région méditerranéenne française.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du 14 Janvier, à 17 heures.

- 1° Installation du bureau.
- 2° M. le D^r MORENAS. — Étude morphologique et biologique sur les Flagellés intestinaux parasites des Muridés ; Étude comparative des Flagellés du cobaye ; Présentation de préparations microscopiques.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 16 Janvier, à 20 heures.

- 1° Installation du bureau.
- 2° M. P. NIOLLE. — Critique de la note : « Sur un empoisonnement mortel causé par *Entoloma lividum* » parue dans le *Bulletin* n° 1 de l'année 1938.
- 3° Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 18 Janvier, à 20 h. 30.

- 1° Installation du bureau.
- 2° MM. le D^r E. ROMAN et NÉTIEN. — Action physiologique du *Deiris* sur les larves de moustiques.
- 3° MM. les D^{rs} GAUTIER et BONNAMOUR. — Deux Hyménoptères parasites nouveaux.
- 4° M. AUDRAS. — Nouvelles trouvailles en des localités déjà bien fouillées.
- 5° M. TESTOUT. — Présentation de Papillons exotiques.
- 6° M. A. HUSTACHE. — *Prionomerinae* sud-américains (Col. Curculionides).
- 7° M. A. THERY. — Questions de nomenclature.
- 8° M. J. JACQUET. — *Calopterus Prevosti* Dej. ab. *Duvali* Dej. (Col. Carabides Pterostichinae).

EXCURSION MYCOLOGIQUE

(Étude des Champignons lignicoles.)

Dimanche 8 janvier, sous la direction de M. POUCHET, rendez-vous à l'arrivée du train partant de Lyon-Saint-Jean, à 8 h. 15. Le repas tiré des sacs aura lieu au *Café Lyonnais*, à Izeron. Retour par le train partant de Vaugneray gare à 17 h. 40.

ERRATUM

Dans le *Bulletin* de décembre 1938, n° 10, p. 276, 4^e ligne, une analogie de consonance m'a fait écrire *verbenacoides* au lieu de *horninoïdes*, le lecteur aura sans doute corrigé l'erreur ; le *S. verbenacoides* est de BROTERO, non de POURRET. QUENEY.

PROCÈS-VERBAUX des séances de Décembre 1938.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du 10 Décembre.

M. VIRET fait part du résultat des fouilles qu'il a pu effectuer cette année à Sansan dans le Gers et fait passer sous les yeux des sociétaires quelques exemplaires soit de roches soit de fossiles qu'il en a rapportés.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 12 Décembre.

M. CHOISY montre les identités d'espèces anciennes dans le genre *Cladonia* (Lichens) et spécialement du genre *Cladonia squamosa* (*Lichen squamosus*) ; il en donne les différentes et nombreuses synonymies et fait passer un certain nombre d'échantillons de cette espèce recueillis par M. POUCHET et qui montrent bien les différentes variations qu'elle peut présenter (*sera publié*).

M. le D^r GRANGE montre un échantillon de *Salvia verbenaca* L. recueillie en Vaucluse et par comparaison un autre de *Salvia horminoides* Pourret recueillie à Caluire.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 19 Décembre.

M. BRANDON donne lecture de la note de M. KUHNER sur la découverte du *Naucoria fulgens* Favre et Maire dans la région parisienne (*sera publié*).

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 21 Décembre.

M. TESTOUT présente deux exemplaires mâle et femelle de *Papilio dardanus* Brown capturé *in copula* par notre collègue M. le D^r DELAAGE, au Gabon français, et remarquables par leur dimorphisme sexuel très prononcé faisant penser immédiatement pour ceux qui ne sont pas prévenus à deux espèces différentes (*sera publié*).

M. le D^r E. ROMAN présente deux exemplaires d'un hémiptère qu'il croit être *Ceresa bubalus* F., mais qu'il s'agirait de déterminer plus exactement et qu'il a capturés l'un à Montplaisir, l'autre à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

M. BOUDET présente quelques Coléoptères rares ou assez rares qu'il a capturés dans notre région :

CURCULIONIDES. — 1^o *Mecaspis emarginatus* F. Lyon, rue du Dauphiné, sur un mur le 6 mai 1936 ; 2^o *Eusomus ovulum* Germ. Décines (Isère), 21 mai 1931 ; Graminées ; 3^o *Dorytomus melanophthalmus* Payk. Décines, 30 juin 1935, au vol. ; 4^o *Rhinoncus albicinctus* Gyll. (Variété à tibias noirs.) Les Échets (Ain), 19 août 1938.

LIODIDÉS. — 5^o *Anisotoma parvula* Schall. Décines (Isère), 15 août 1938. Entrée de terrier de *Vespa germanica*.

NITIDULIDÉS. — 6^o *Meligithes discoideus* Er. Les Échets (Ain), 19 août 1938. Marais salicaire.

STAPHYLINIDÉS. — 7^o *Pæderus limnophilus* Er. Les Échets (Ain), 19 août 1938. Vase des marais, avec *P. riparius*.

CARABIDÉS. — 8^o *Bembidium (Trepanes) doris* Gyll. Décines (Isère), 1936 ; 9^o *Bembidium (Emphanes) azurens* D. Torre. Vaulx. (Rh.) Vase des marais, 28 juin 1938. Amené probablement par une crue du Rhône.

Dans une étude ultérieure, je tâcherai de suivre de mon mieux l'aire géographique en notre pays de quatre de ces espèces. *Mecaspis emarginatus*, *Rhinoncus albicinctus*, *Emphanes azurens* et *Pæderus limnophilus*.

Je prie notre distingué collègue, M. J. JACQUET, de bien vouloir accepter ici mes remerciements pour ses exactes déterminations.

GRUPE DE ROANNE

Assemblée générale du 5 décembre 1938.

Après l'approbation du compte rendu moral et financier, le bureau pour 1939 a été constitué de la façon suivante :

Présidents d'honneur : MM. GOTALAND, LARUE, Charles MURY ; *Président* : M. J. F. BERTRAND ; *Secrétaire général* : M. LARUE ; *Trésorier* : M. Alphonse MURY ; *Bibliothécaire* : M. DIEUDONNÉ ; *Conservateurs* : MM. BERTRAND, BOULAN, DIEUDONNÉ ; *Membres* : M^{me} LESCURE, MM. E. BEROUX, CARD, COMBET, CROZET, F. DÉCHELETTE, L. DESBENOIT, l'abbé Henri MONOT, PELOSSE, RAPHARD, ROCHER, les Docteurs MOULLADE et PEYSSONNEAU ; *Délégué des pupilles* : M. Jean TRONCY.

Un certain nombre d'excursions ont été prévues ; l'une d'elles se fera en juin au Mont Saint-Thomas et à Cervières.

En principe, une réunion aura lieu chaque mois, sauf en juillet, août et septembre ; quatre causeries seront faites par des sociétaires. Des livres seront achetés pour les pupilles collectionneurs.

Sollicité de participer au Concours agricole de février, le groupe fera une exposition de plantes nuisibles à l'agriculture et de plantes médicinales. L'exposition annuelle aura lieu les 22 et 23 octobre.

En fin de séance, M. CARD a présenté des champignons frais (Pour mémoire, nous devons citer deux espèces intéressantes ayant figuré à la dernière exposition : *Mycena farrea* Fr., *Spongipellis borealis*). MM. BERTRAND et GUILLAUD signalent la capture fin octobre, Place des Promenades à Roanne, d'un exemplaire de *Melolontha fullo*. Un autre exemplaire a été recueilli aux environs immédiats de la ville, en juillet dernier. La présence de cet insecte méridional dans l'arrière-saison mérite d'être mentionnée.

Les sociétaires du groupe de Roanne sont priés de vouloir bien retirer leur carte d'adhérent de 1939, soit auprès de M. A. MURY, 29 ter, Avenue de la République, LE COTEAU, soit auprès de M. LARUE, au Lycée de Garçons.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Astragalus Alopecuroides dans les Alpes. Sa répartition géographique. Son Origine.

Par M. A. QUENEY.

Les botanistes qui ont tant soit peu herborisé dans le Briançonnais et le Queyras ont été frappés par le nombre important de plantes xérophiles qui s'y rencontrent, les unes à affinités méridionales, les autres à affinités orientales et steppiques. Un des exemples typiques à cet égard est l'*Astragalus alopecuroides*, une des espèces les plus rares et les plus belles des Alpes et presque exclusivement française. Les observations auxquelles elle donne lieu peuvent s'appliquer à plusieurs autres du même genre, c'est pourquoi cette note sera uniquement consacrée à son étude.

C'est une plante vivace, à tige robuste, haute de 50 centimètres à un mètre, velue, à feuilles composées pennées à nombreuses folioles, portant deux à quatre grosses grappes sessiles ou subsessiles, ovoïdes, de fleurs jaunâtres, serrées, dont les calices et les gousses sont recouvertes d'un épais revêtement de poils longs et presque laineux constituant une protection efficace contre la transpiration et contre le froid ; elle s'épanouit de juin à août, mais fleurit surtout en juillet, et forme des touffes à plusieurs tiges. Je l'ai observée dans la station classique de Ville-Vieille en Queyras, station que j'ai cherché à délimiter avec précision. En fait, si on l'a signalée sur les pentes à l'adret de

Ville-Vieille, on la voit déjà près de Château-Queyras à 3 km. en aval ; et elle est surtout abondante en remontant la vallée sur un kilomètre et demi environ ; puis elle disparaît brusquement au niveau d'un petit ravin débouchant dans le Guil à l'endroit où un pont à l'usage des piétons permet de passer d'une rive à l'autre du torrent. De la route, on en aperçoit quelques touffes sur les escarpements qui la dominent ; elle ne remonte pas bien haut sur les pentes rocailleuses et ensoleillées où elle cesse vers 1.500 mètres d'altitude. Elle s'étend donc sur environ 4 à 5 km. de long, en colonies plus ou moins espacées. Elle est accompagnée de tout un cortège d'espèces xérophiiles comme elle : *Koeleria valesiaca*, *Bromus squarrosus*, *Stipa pennata*, *Juniperus sabina*, *Ribes Uva crispera*, *Ononis natrix*, *Astragalus onobrychis*, *A. Aristatus*, *Salvia Aethiopsis*, *Echinops ritro*, *Artemisia campestris*, *Nepeta nepetella*, *Plantago cynops*, pour ne citer que les plus fréquentes. On ne l'observe pas à l'ubac de la vallée ; je ne l'ai pas davantage observée en amont de Ville-Vieille jusqu'à Abriès. Mais, si l'on s'en rapporte au compte rendu de l'excursion botanique, faite en 1922, par la Société botanique de France dans la haute vallée du Guil, elle existerait aussi en amont des villages de La Monta et de l'Echalp (*Bulletin de la S. B. Fr.*, 1922, p. 482) ; cette station demanderait à être confirmée ; dans une excursion, un peu rapide, il est vrai, que j'ai faite en juillet dernier vers l'Echalp, je n'ai pas aperçu cette plante. En 1873, la S. B. L. a fait une excursion dans le Queyras, d'Abriès au col de la Traversette, c'est-à-dire dans les mêmes parages ; or, dans le compte rendu de Sargnon, il n'est pas fait mention d'*A. Alopecuroides* ; enfin, plus récemment, en 1932, notre collègue M. MÉRIT, qui a parcouru la même région, ne l'a pas rencontrée non plus ; sans doute des observations négatives ne prouvent rien ; mais il se pourrait que l'auteur du compte rendu de l'excursion de la S. B. Fr. ait inconsciemment inscrit *A. alopecuroides* à côté d'autres espèces xérophiiles qui l'accompagnent habituellement.

M. MEYRAN, dans une communication écrite dont je le remercie vivement, m'a fait part des renseignements suivants relatifs à la distribution géographique de cette astragale :

« Parmi les plantes que vous avez bien voulu me montrer, il en est une sur laquelle je veux attirer votre attention, il s'agit de l'*Astragalus alopecuroides*, une belle espèce et l'une des rares de notre flore. Les plus anciennes localités connues indiquées par les auteurs sont dans les Hautes-Alpes : Boscodon près de Savines ; Montmirail et le lac de Séguret près d'Embrun ; la montagne de Chabrières près de Chorges. Plus tard, elle a été signalée par MATHONNET, je crois, à Ville-Vieille. En 1875, l'instituteur PROAL et J. LANNE la découvrent à Bouzollières, près de Barcelonnette, dans la vallée de l'Ubaye (Basses-Alpes), et GACOGNE l'y récolte au mois d'août de la même année. Je suis d'autant plus sûr de cette date que je me trouvais alors dans la région et que J. LANNES m'en donna des échantillons. Enfin aux environs de 1900, NISIUS ROUX l'indique dans les Hautes-Alpes à Jarjages près de Valserre, au sud de Gap ; mais j'ai des doutes sur cette dernière localité ; il y aurait lieu de la vérifier. En dehors de nos limites, elle n'était signalée qu'au Val de Cogne, à Crettaz, en Piémont ; depuis on l'a trouvée au val Tournanche au pied du Mont Rose. »

Cela fait en tout huit stations dont six en France ; il y aurait lieu d'en préciser l'étendue et l'habitat et de vérifier celles qui paraissent douteuses.

L'altitude de ces stations est, il me semble, inférieure à 1.500 mètres et supérieure à 1.000. Sous ce rapport *A. alopecuroides* diffère sensiblement de quelques-unes de ses congénères et notamment d'*A. aristatus*, espèce non moins singulière, mais bien plus répandue et qui atteint une altitude dépassant 2.200 mètres. Mais revenons à notre *Astragale* en continuant de citer M. MEYRAN.

« CHRIST, dans sa flore de la Suisse et ses origines dit à propos de cette espèce : l'*Astragalus alopecuroides* qui n'a que quelques stations dans les Alpes, est un exemple frappant de dissémination lointaine. Ce n'est pas son port élané et son aspect général qui nous la font désigner comme une plante des steppes, c'est parce que la même espèce se retrouve effectivement dans les steppes de l'Asie et de la Russie jusqu'au Volga et, en outre, dans celles du plateau espagnol (les stations alpines sont des étapes sur la route que la plante a suivie en franchissant les limites de son territoire principal oriental pour s'avancer vers son territoire secondaire occidental).

« CHRIST a parfaitement raison quand il affirme l'origine orientale d'*A. alopecuroides*, il en est ainsi de beaucoup d'*Astragales* car ce genre est remarquablement développé dans l'Asie Centrale. Mais il a peut-être été trop affirmatif quand il indique aussi cette espèce sur le plateau espagnol. Linné l'avait, il est vrai indiquée en Espagne ; mais d'après ROUY elle n'y a jamais été vue. Il semble, en effet, d'après les observations de LOSCOS à Pardos, qu'on n'y rencontre qu'une variété *glabrata* de l'*A. narbonensis*. Cette dernière espèce qui a été décrite et nommée par GOUAN, se trouve dans un certain nombre de localités de l'Aude et de l'Hérault, en Espagne et peut-être au Portugal. Je serais donc porté à croire que *A. narbonensis* est une forme occidentale, une variété en quelque sorte représentative du type *alopecuroides* oriental¹. Il serait extrêmement intéressant de savoir comment cette orientale a pu franchir la distance qui la sépare de son lieu d'origine pour venir se localiser dans quelques coins bien réduits, bien limités des Alpes. Si on pouvait trouver des stations intermédiaires entre le Volga et la chaîne alpine, on aurait le moyen de se rendre compte de sa marche, mais jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, il n'en est rien. Peut-être pourrait-on admettre que les stations actuelles ne sont que des témoins, des reliquats d'une aire autrefois plus étendue. Quoi qu'il en soit, *A. alopecuroides* ne semble pas, à notre époque, en voie d'extension ; les stations où on la trouve ne paraissent pas s'étendre ; quelques-unes même, auraient plutôt, celle de Boscodon, par exemple, une tendance à diminuer et même à disparaître ».

J'ai tenu à citer presque en entier la communication de M. MEYRAN ; on voit combien elle soulève un problème intéressant et même passionnant. Ce problème n'est d'ailleurs qu'un cas particulier du problème plus général de l'origine des espèces à aires très disjointes. Lorsque les données actuelles sont insuffisantes pour le résoudre, la géologie et la paléontologie peuvent apporter quelques lumières. En ce qui concerne *A. alopecuroides*, si on est à peu près fixé sur son lieu d'origine, peut-on, au moins approximativement, déterminer la date de son introduction dans les Alpes ? Si on remarque que les stations qu'elle occupe aujourd'hui ont été recouvertes par les glaciers

1. *A. narbonensis*. Gouan, est certainement plus qu'une variété, mais une espèce bien distincte d'*A. alopecuroides*.

quaternaires, elle n'a pu prendre pied dans ces stations qu'après leur retrait, à un moment où un climat steppique, analogue à celui qui règne actuellement dans la région aralo-caspienne, s'étendait sur une grande partie de l'Europe. Des preuves d'un tel climat nous seraient fournies par les restes fossiles d'animaux identiques à ceux qui vivent encore aujourd'hui dans les steppes de l'Asie occidentale et du sud-est de la Russie, climat qui se place à la fin des temps quaternaires. Ce serait donc à ce moment que l'*A. alopecuroides* aurait étendu son aire jusque dans les Alpes où elle a pu subsister jusqu'à maintenant, tandis qu'elle a disparu des stations intermédiaires. Et comme le dit plus haut M. MEYRAN, les colonies actuelles et isolées d'*A. alopecuroides* dans les Alpes sont des fragments d'une aire, autrefois continue, qui devait s'étendre depuis l'Asie occidentale jusque aux Alpes.

Nota. — Cette notice était rédigée lorsque j'ai appris, en consultant l'herbier Bonaparte de la Faculté des sciences de Lyon, qu'une autre station d'*A. alopecuroides*, se trouverait à *Brézières*, au sud de Remolon dans les Hautes-Alpes. Cet herbier renferme deux échantillons provenant des environs de cette localité.

Lichens récoltés par M. Pouchet.

Par M. M. CHOISY.

(Deuxième liste).

1. *Dermatocarpon miniatum* (Linné) Mann ;
 - a) de l'Étendard (Oisans) ;
 - b) d'Izeron.
2. *Ibid.*, var. *leptophyllum* (Acharius) Blomberg et Forssel., de Vaujany (Isère).
3. *D. aquaticum* (Weis) A. Zahlbrückner.
 = *D. fluviatile* (Weber) Th. Fries, des pierres du Garon, près Brignais (Rhône).
4. *D. (Endopyrenium) rufescens* (Acharius) Th. Fries, du Mont d'Or Lyon-nais (commun sur les murs calcaires).
5. *Endocarpon psodoreum* Vainio in Act. Soc. Faun. Flor. Feunic. vol. 49, n. 2, 1921, p. 82, esp. certainement confondue avec *E. Garovaglii*, de Vaujany.
6. *Gyrophora cirrhosa* (Hoffmann) Vainio.
 = *G. spodochoa* Acharius sec. descr. var. *normalis* Th. Fries, Lich. Scand. 1871, p. 152, du Mont Pilat (le Planil), (Loire).
7. *Gyrophora vellea* Ach., var. *velleiformis* A. Zahlbr., Catalogus Lichenum Universalis IV, 1927, p. 741.
 = *G. velleiformis* (Bellardi) Acharius. L. U.
 = *G. spodochoa* var. *depressa* Th. Fries ; *G. depressa* Schaerer, non Röhling ; *Umbilicaria crustulosa* var. *depressa* Harmand, Lich. de France 1910, haud *G. crustulosa* var. *depressa* Ach. L. U., même localité.
8. *Gyrophora hirsuta* Acharius, de l'Étendard (Oisans).
9. *Gyrophora grisea* Swartz.
 = *G. murina* Acharius de Py-Froid, Izeron (Rhône).
10. *Gyrophora polyphylla* var. *glabra* forma *coriacea* Th. Fries, Lich. Scand. 1871, p. 165.

a) des Jumeaux, Vaugneray (Rhône).

b) du Mont Pilat, le Planil (Loire).

Nous pensons que cette forme doit être rattachée à *G. subglabra* Nylander. Elle se rapporte à *G. polyphylla* forma *subglabra* (Nyl.) Boistel, *Nouv. Flore des Lichens*, 2^e part., 1903, p. 41 « medulle + Cl = 0 ;
+ K + Cl = 0 ; dessous brun, pâle au milieu ».

11. *Gyrophora laevis* (Schaerer) Du Rietz in *Arkif f. Botan. bd. 19, n. 12* (1925), p. 6.
= *Gyrophora cinerascens* Stiz., non Arnold.
= *G. anthracina* Boistel, *N. Flore des Lichens*, 1^{re} partie, sec. descr. ;
Umbilicaria atropruinosa = *anthracina* Scharer, Fries (non *Lichen anthracinus* Wulfen), du Mont Pilat, les 3 Dents (Loire).
12. *Gyrophora polyphylla* (Linné) Funck forma *glabra* (Acharius) Th. Fries.
= *G. glabra* var. *polyphylla* Ach.
Mont Pilat, le Planil (Loire) ; Py-Froid, les Jumeaux (Rhône).
13. *Gyrophora deusta* (Linné) Acharius.
= *G. flocculosa* (Wulfen) Turner.
Mont Pilat, le Planil (Loire) et la forme *brotera* Acharius.
Mont Pilat, les 3 Dents.
14. *Gyrophora erosa* (Weber) Acharius, var. *torrefacta* (Lightfoot) Th. Fries ; *G. torrefacta* Crombie.
= *G. torrida* (Acharius) Rohling.
a) de Mont Pilat (Loire).
b) Vaugneray, les Jumeaux (Rhône).
15. *Gyrophora corrugata* (Hoffmann) Flörke, du Mont-Pilat, les 3 Dents.
16. *Gyrophora reticulata* (Schaerer) Th. Fries.
= *G. decussata* (Villars, *Hist. Pl. Dauphiné*, vol. III, 1789, p. 964, tab. LV). A. Zahlbrückner, *Catal. Lich. Univ. IV*, 1927, p. 678.
de l'Étendard (Oisans).
17. *Gyrophora cylindrica* (Linné) Acharius du Mont Pilat, sous les formes :
laciniata (Retzius). A. Zahlbr. *l. c.*, p. 699 = *denticulata* Acharius ;
fimbriata Ach. ; *tornata* (Ach.) Arnold.
18. *Gyrophora polyrrhiza* (Linné) Körber.
= *G. pellita* Acharius.
du Mont Pilat, les 3 Dents.
19. *Umbilicaria pustulata* Hoffmann, de Vaugneray (Rhône). Assez commun
sur les roches granitiques autour de Lyon, notamment au Garon.
20. *Lobaria pulmonaria* Hoffmann.
= *Sticta pulmonacea* Acharius, de Perquelin (Grande-Chartreuse).
21. *Lobaria verrucosa* Hoffmann, A. Zahlbrückner. *Catalogus Lich. Univ.*,
III, 1925, p. 322.
= *Lobarina scrobiculata* (Scopoli) Nylander.
de Py-Froid, Izéron (Rhône).
22. *Solorina saccata* (Linné) Acharius.
de Parves, près Belley (Ain), de la Moucherolle (Isère).
23. *Solorina bispora* Nylander.
de Martignat (Ain), de la Moucherolle (Isère).
24. *Solorina crocea* (Linné) Acharius.
du refuge de la Fare (Oisans).

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Notes entomologiques
sur la région de la plaine de Bièvre-Valloire (Isère)
et les collines qui la bordent. Coléoptères (suite).

Par M. LE COARER.

Nous ajouterons aux listes déjà données les espèces suivantes, appartenant aux Carabides et aux Staphylinides.

CARABIDAE

| | |
|---|-----------------------------------|
| <i>Bembidium lunulatum</i> Fourcr. (Brézins). | |
| <i>Bembidium biguttatum</i> F. | — |
| <i>Poecilus lepidus</i> Leske | — |
| <i>Omaseus vulgaris</i> L. | — |
| <i>Stenolophus teutonius</i> Schr. | — |
| <i>Dromius quadrinotatus</i> Panz | — |
| <i>Dromius quadrimaculatus</i> L. | — |
| <i>Dromius linearis</i> Ol. | — |
| <i>Brachynus crepitans</i> L. | — |
| — — | ab. <i>immaculicornis</i> Dejean. |

STAPHYLINIDAE

| | |
|--|--------------------|
| <i>Anthobium signatum</i> Maerk. (Saint-Siméon de Bressieux). | |
| <i>Lesteva longelytrata</i> Goeze. (Saint-Siméon de Bressieux, Brézins). | |
| <i>Stenus canaliculatus</i> Gyll. (Étang du Grand Albert). | |
| <i>Stenus clavicornis</i> Scop. | (Brézins). |
| <i>Leptolinus nothus</i> Er. | — |
| <i>Philonthus varians</i> Payk. | — |
| <i>Philonthus immundus</i> Gyll. | — |
| <i>Quedius cinctus</i> Payk. | (Le Grand Lempis). |
| <i>Ontholestes murinus</i> L. | (Brézins). |
| <i>Staphylinus ophthalmicus</i> Scop. | — |
| <i>Tachyporus formosus</i> Matth. | — |
| — <i>solutus</i> Er. | — |
| — <i>chrysomelinus</i> Er. | — |
| <i>Falagria sulcatula</i> Payk. | — |
| <i>Astilbus canaliculatus</i> F. | — |
| <i>Myrmedonia funesta</i> Grav. | — |
| <i>Ocalea concolor</i> Kiesw. | — |
| <i>Chilopora longitarsis</i> Er. | — |

Au sujet de cette liste, nous rappellerons les points suivants :

Anthobium signatum Maerk. est signalé du Nord : forêts de Mormal et de Trélon ; sources de l'Oise ; Vosges, Jura, toutes les Alpes (distribution donnée par Sainte-Claire Deville).

Stenus canaliculatus Gyll. est répandu dans toute la France, mais est rare dans le Midi.

Leptolinus nothus Er. est répandu dans presque toute la France, sauf dans l'extrême Nord et les régions les plus orientales, y compris le Jura et les Alpes.

Philonthus immundus Gyll. est répandu dans toute la France, mais est rare dans le Midi.

Même observation pour *Myrmedonia funesta* Grav., qui habite en compagnie de *Lasius fuliginosus* Latr.

Ocalea concolor Kiesw. D'après Sainte-Claire Deville, la répartition de cette espèce est la suivante : Alsace ; Bugey ; Massif Central : Beaujolais, Mont-Dore, Lozère, Castres, Albi ; Pyrénées Orientales ; Vallée inférieure du Rhône ; Massifs anciens de Provence (Hyères), Cannes. Portevin le signale également des environs de Lyon.

Il n'y a rien de spécial à dire au sujet des autres espèces figurant sur cette liste.

Un mois aux Sables-d'Olonne.

Par G. AUDRAS.

J'ai passé le mois d'août aux Sables-d'Olonne. Le mois d'août est loin d'être favorable aux amateurs d'insectes d'autant plus qu'une sécheresse persistante depuis le mois de janvier avait détruit toute végétation. Les prés étaient entièrement secs et nus et seulement aux bords des ruisseaux existait un peu de verdure et de fraîcheur. Cependant à force de chercher, j'ai pu faire une récolte assez abondante d'espèces intéressantes.

Les bords de mer comportent toujours une plage, des dunes, des forêts de pins et des terrains bas où l'eau salée pénètre ; cette région présente aussi de nombreuses salines qui couvrent de grandes surfaces. La saison étant trop avancée, je n'ai pas pu trouver toutes les espèces printanières, mais le sable conserve assez bien les insectes et j'ai ainsi pu recueillir en bon état quelques *Melolontha fullo*, *Broscus cephalotes*, *Otiorrhynchus atroapterus*, toutes espèces abondantes un mois plus tôt.

Il en est de même de l'*Oryctes nasicornis* qui se trouve dans les chantiers maritimes. Dans tous les ports de la côte existe au moins une construction de bateaux en bois où le chêne est surtout employé. On ne s'occupe pas de nettoyer le sol, aussi les copeaux, sciures, restent sur place, formant un épais matelas où les larves des *Oryctes* trouvent une nourriture abondante. On recueille l'insecte en soulevant les madriers, parfois forts lourds. Je n'ai trouvé que des morts récemment. On y trouve aussi des Carabiques, mais ils ne m'ont pas paru d'un intérêt particulier.

Lorsqu'on est au bord de la mer, la chasse aux Cicindèles est un exercice salutaire ; elles ne sont pas faciles à attraper, mais, aidé de nombreux chasseurs, j'ai pu en récolter un assez grand nombre.

En tout cinq espèces : d'abord une *gallica* Brul. égarée dans une forêt de pins. Un assez grand nombre de *maritima* Dej. Celle-ci malgré son nom ne vit pas au bord de l'eau mais fréquente les dunes et les bords des bois, on la trouve sur les chemins et les espaces dénudés comme sa sœur la *riparia* dans les Alpes.

Trois espèces maritimes fréquentent les bords de l'eau, mais alors que la

maritima se trouve un peu partout, celles-ci sont localisées par places souvent assez éloignées les unes des autres.

D'abord la *lunulata* F. très nombreuse dans un petit golfe nommé le Veillon, difficile à capturer ; elle se trouve en deux couleurs, toute noire et paraît être le type *lunulata* F. et bronzé l'aberration *Fabricii*. Elles diffèrent de toutes celles que j'ai trouvées dans le Midi en ce que la tache médiane est réunie au bord au lieu d'être isolée.

La *trisignata* se trouvait en compagnie de la précédente en moins grand nombre et encore plus difficile à prendre. La *flexuosa*, si commune dans le Midi est plutôt rare : une seule localité à Jars et quelques exemplaires seulement.

Les plages ne m'ont rien donné d'intéressant : la *Phaleria cadaverina* est fort commune, et les tas de varechs ne contiennent aucun insecte, sauf parfois des *Doryphora* qui s'en régalaient jusqu'à ce que la mer les noie.

Les dunes, qui doivent donner des quantités d'espèces au printemps, me fournirent encore en août *Tentyria interrupta* ; en face de la forêt d'Olonne quelques autres petits Tenebrionides, des Hémiptères, quelques Cléoniens et de très curieux Fourmi-lions. Sous les débris quelques *Calathus mollis* et un petit *Conosoma* fort agile. En somme fort peu d'espèces.

Je vous ai dit que la végétation était nulle à cause de la sécheresse, une seule plante poussait en abondance un peu partout, la longueur de sa racine lui permettant de trouver de l'humidité là où l'herbe était entièrement sèche, c'est la Guimauve, *Althea officinalis*. Ces plantes portaient de nombreux insectes, d'abord une altise *Podagrica discedens* Boiel., en quantité, deux *Apions* le *fulvirostre* Gyll. un des plus gros de la famille qui pond ses œufs dans les boutons floraux et le *radioleus* Kirh. aux couleurs bleues et à écusson fort allongé ; la larve vit sur les tiges et les racines ; de plus on y trouve des *Bruchidius pygmaeus* Baudi en quantité et quelques *Trachys pygmaea* F. qui paraissent se trouver là par accident. Les asperges cultivées dans le pays sont parasitées par les mêmes criocères que chez nous, mais en telle abondance qu'il faut s'en défendre, aussi on sulfate les cultures. Le *Crioceris asparagi* a un faciès remarquable : il est plus gros que le nôtre et les macules blanches sont beaucoup plus étendues.

Les mares et étangs m'ont fourni un assez grand nombre de bêtes, mais ce sont les mêmes que celles que j'ai obtenues de Quiberon ou qui se trouvent dans notre région et que j'ai déjà décrites dans une note précédente.

Les marais salants par contre m'ont donné deux espèces qui affectionnent l'eau salée même concentrée : en effet, les marais sont alignés le long d'un canal d'amenée qui a souvent plusieurs kilomètres de long : un petit canal particulier amène l'eau aux bassins de concentration et de cristallisation : chaque bassin de cristallisation a derrière lui deux bassins de concentration : les insectes vivent dans le canal et le premier bassin qui, tous les deux, ont déjà une teneur en sel supérieure à celle de la mer ; ils ne pourraient pas s'enfoncer dans les deux suivants. Ces insectes sont le *Philydrus bicolor* F., espèce pas très rare mais d'aspect très variable, et le *Enoplurus spinosus* Stev. Celui-ci beaucoup plus rare se distingue du *Berosus* par des pointes aux extrémités des élytres.

Les forêts de pin ne récelaient presque rien. Sur des bûches, j'ai trouvé deux Longicornes : *Crioccephalus rusticus* et *Hylotrupes bajulus* L. En soulevant un

fagot, j'ai trouvé dans les aiguilles de pin quelques rares *Trechus*; j'ai cherché ensuite sous tous les fagots que j'ai pu rencontrer, mais je n'ai pu en retrouver un seul, le hasard nous avait amené du premier coup au fagot habité.

Que vous signalerai-je encore : un envol de *Phytonomus punctatus* à onze heures du matin par un beau soleil; on en trouvait partout sur les façades des maisons au bord de la mer; l'après-midi il n'en restait plus. Ce phénomène est je crois assez fréquent.

J'ai recueilli encore un grand nombre d'espèces qui ne méritent pas une mention spéciale; de petits *Anthicus fenestratus* Seb. se trouvent sur tous les sables bien chauffés par le soleil. Les déjections d'animaux m'ont fourni quelques Histerides et d'autres stercocaires. Un peu partout d'autres espèces isolées qui ne méritent pas une étude particulière.

Dans l'ensemble, récolte assez intéressante, mais qui aurait été autrement abondante un mois plus tôt, ou par une saison moins sèche.

ÉTUDES LÉPIDOPTÉROLOGIQUES (V)¹

**Note sur les formes de *Papilio dardanus* Brown,
du Gabon français.**

Par H. TESTOUT (Lyon).

Nous avons reçu de M. le D^r DELAAGE, membre de notre Société en résidence à Libreville (Gabon français), un couple de lépidoptères que notre correspondant a trouvé accouplés et dont les deux formes sont très différentes, le mâle jaune avec des ailes postérieures longuement caudées et la femelle à l'aspect de Nymphale ou de Danaïde sans queue, grisâtre et d'un dessin dissemblable.

L'accouplement de ces deux spécimens qui a surpris le D^r DELAAGE, n'est pas exceptionnel, car c'est bien le ♂ et la ♀ de *Papilio dardanus* décrit par BROWN (*Ill. Zool.*, p. 52) (= *P. merope* Cramer), l'exemplaire ♂ étant bien typique.

Cette espèce est commune dans toute l'Afrique équatoriale à partir de Sierra-Leone, jusqu'à l'Angola et l'Ouganda, dans toute l'Afrique du Sud ainsi qu'à Madagascar, réunissant un grand nombre de formes géographiques, décrites de ces diverses contrées et plus ou moins reliées entre elles par des transitions.

Les femelles sont polymorphes et si différentes non seulement des mâles, mais aussi les unes des autres, qu'on les a longtemps considérées comme des espèces entièrement distinctes et qu'elles ont ainsi été décrites sous de nombreux noms et parfois dans d'autres genres.

Actuellement, ces noms ont été pour la plupart conservés pour distinguer entre elles les formes géographiques ou saisonnières de cette espèce.

L'exemplaire ♀, récolté à Libreville par le D^r DELAAGE, est la forme *hippocoon* Fabricius (*Ent. Syst.*, III, 1, p. 38), caractérisée par ses dessins d'un blanc presque pur, la bande marginale des ailes postérieures atteignant presque la cellule.

1. Voir IV, in *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, LXXX, 1937, p. 45.

L'existence d'un dimorphisme sexuel aussi varié dans cette espèce, qui est répandue sur un territoire si considérable, est un problème biologique du plus haut intérêt. AURIVILLIUS, dans sa remarquable révision des Rhopalocères éthiopiens (SEITZ, *Les Macrolépid. du Globe*, XIII, 1908-10), en outre d'un examen détaillé de ces formes, insiste tout particulièrement sur l'importance de ces faits au point de vue entomologique et de l'utilité d'étudier cette question sous tous ses aspects.

Le Pin du Lord et ses parasites.

Par G. AUDRAS.

Les propriétaires de la région des Dombes ont essayé depuis de nombreuses années d'acclimater des résineux dans les bois qui n'en n'ont pas à l'état spontané. Ces essences arrivent à végéter, mais sont loin de croître comme dans les régions montagneuses. Cependant, une allée de pins du Lord WEYMOUTH (*Pinus Strobus*) plantés il y a près de cent ans, montrait des arbres de belles dimensions ce qui semblait prouver que cette espèce pouvait donner un certain rendement malgré la qualité inférieure du bois. Ces arbres plantés à la ferme de la Mollardière, à Lent (Ain), ont été renversés pour la plupart par le cyclone du 19 août 1930.

Encouragé par la vue de ces arbres, mon beau-père fit une plantation de ces pins du Lord, il y a environ 25 ans. Ces arbres, plantés dans un taillis assez serré, ont profité plus ou moins, selon la lumière qu'ils pouvaient recevoir.

A la même époque, un autre propriétaire de Lent faisait aussi des plantations des mêmes arbres, et il y a peu d'années me signalait que ses arbres étaient attaqués par des insectes qui les faisaient périr les uns après les autres.

A cette époque, nos arbres étaient d'un accès difficile dans un taillis très touffu, mais cette année le bois ayant été éclairci, j'ai pu me rendre compte des dégâts. J'ai coupé un arbre dépérissant et emporté le tronc pour étudier la cause de cette maladie. J'ai confié la moitié du tronc à M. BATTETA et nous avons tous deux constaté la présence de chenilles vertes déjà prêtes à faire leur cocon. Une étude sur place s'imposait et nous sommes allés un après-midi d'avril avec le Dr BONNAMOUR et M. BATTETA suivre les arbres un à un.

Nous avons constaté que ce sont ces chenilles qui sont cause de la mort des arbres. Jusqu'à un certain âge, l'écorce de ces arbres est lisse de couleur vert foncé pour devenir rugueuse crevassée ensuite. Les chenilles n'habitent que la partie lisse des arbres; elles s'y creusent un logement de forme quelconque qui peut aller jusqu'à 5 ou 6 centimètres de largeur et un peu plus en hauteur.

Elles déchiquent l'écorce jusqu'au bois avec leur mandibules en ménageant la pellicule dure extérieure de façon à obtenir un logement fermé. Seul un petit trou est ménagé par lequel elles rejettent au dehors les débris de bois et leurs excréments de façon à maintenir leur logement toujours propre. Si un trou plus grand se produit elles le bouchent avec des fils de soie sur lesquels elles collent des débris ligneux.

Ces chenilles se nourrissent de la sève de l'arbre, c'est pourquoi elles

attaquent constamment l'écorce pour obtenir des nouvelles exsudations. L'afflux de sève, parfois trop abondant, coule à l'extérieur et arrive à former des magmas d'un cent. 1/2 d'épaisseur qui durcissent au contact de l'air.

La chenille se tisse un léger cocon dans lequel elle se transforme en chrysalide ; elle s'installe soit dans son logement si elle a une sortie, soit dans la masse de résine extérieure d'où le papillon peut s'échapper.

C'est en avril, que commence la nymphose et l'insecte éclôt en juin. Le papillon déterminé par M. MOUTERDE est le *Phycita* Curtis, subg. *Dioryctria* Zeller, *splendidella* H. S.

On conçoit facilement que les générations successives de ces prédateurs arrivent à découper l'écorce tout autour du tronc. Chaque chenille découpant 3 à 5 cm. d'écorce dans un plan horizontal, il en faudrait 5 ou 6 pour un jeune arbre de 25 cm. de circonférence. Elles ne s'installent pas toutes dans le même plan horizontal mais un peu partout, ce qui fait que l'arbre en élève un assez grand nombre et qu'il finit par mourir, car toutes les fibres de l'écorce arrivent à être coupées en un point ou en un autre.

Que faire pour lutter contre ce dévastateur ? BARBEY, dans son traité d'entomologie forestière ne connaît aucun remède. Il nous semble cependant que le plus simple serait de gratter avec un canif partout où se trouve une exsudation de résine, de tuer l'animal sur place et boucher les plaies avec de la terre glaise. On pourrait tenter également d'introduire un liquide asphyxiant tel que le sulfure de carbone avec une petite seringue, ou encore de rechercher les femelles en mai-juin à la lumière ou à la miellée.

L'arbre dépérissant devient immédiatement la proie de tous les insectes qui s'attaquent au bois mort et nous avons recueillis de nombreuses larves de *Pissodes notatus* F. et longicornes divers.

Les chenilles sont elles-mêmes parasitées par un hyménoptère. Le tronc rapporté nous a donné un hyménoptère parasite braconide dont l'étude se poursuit et sera donnée ultérieurement.

En conclusion, il est préférable de ne pas planter cet arbre dans toute cette région des Dombes, ou, si on le fait, il faut les surveiller tous les ans, détruire les chenilles avant que le mal ne soit trop grand, avoir peu d'arbres à surveiller et d'un accès facile.

SECTION MYCOLOGIQUE

Observations sur la fluorescence de 175 espèces de champignons charnus examinés en lumière de Wood.

Par MM. JOSSERAND et G. NÉTIEN.

(Suite et fin.)

Coll. myriadophylla Peck (= *C. lilacea* Q. = *C. teleoianthina* Métrod). Peu mod. dans toutes ses parties ; plutôt éteint.

Coll. pseudo-clusilis Joss. et Konrad. Entièrement fuligineux, un peu lavé de citrin sale.

*Cortinarius anomalus*¹. Cut. éteinte ; Chair éteinte, mais avec une zone

1. Ce terme est pris *lato sensu*, le groupe des *anomalii* constituant un complexe dont les formes nous ont toujours paru enchevêtrées au point d'être indissociables.

sous-cuticulaire étroite, d'un violet vif ; L. éteintes ; P. lavé de violet terne au-dessus de l'anneau et de jaune très terne au-dessous (contraste net).

Idem, autre récolte. Cut. inch., terne ; Chair gris-violeté peu vif dans le chapeau, un peu plus violet vif dans le ctx., un peu plus fuligineuse dans la moelle ; L. éteintes ; P. gris-jaunasse terne à la base, violet un peu lum. au sommet.

Cort. Bulliardi. Cut. obscure, sub-inch. ; Chair entièrement violet très sombre mais pourtant un peu lum. ; L. éteintes ; P. non noté.

Cort. causticus. Cut. peu changée, à peine lum. ; Chair et L. jaune-brun terne ; P. jaune très pâle, faiblement lum.

Cort. cinnamomeus. Cut. éteinte ; Chair et L. brunasse terne ; P. havane-velouté obscur.

Cort. cyanites. Cut. éteinte : Chair jaune saturé, sombre ; L. et P. éteints.

Cort. fulmineus. Cut. tout à fait éteinte ; Chair jaune obscur, avec le centre jaune vif chez le jeune qui présente aussi un peu de gris-violeté à la base du bulbe ; L. et P. éteints.

Cort. glaucopus. Cut. brun-jaunasse éteint ; Chair jaune un peu lum., avec traces de bleu dans le haut du pied (localisation déjà visible en lumière naturelle, et d'ailleurs bien connue comme caractéristique de l'espèce) ; L. : rien de net ; P. jaune sale, voilé de fibrilles brunes éteintes.

Cort. hinnuleus. Cut. inch. ; Chair et L. très obscures, sub-éteintes ; P. peu changé, plutôt maté-assombri.

Cort. infractus. Cut. éteinte ; Chair du chapeau violet vif, éteint à la base du pied ; L. et P. complètement éteints.

Cort. isabellinus. Entièrement jaune doré foncé (non citrin) dans toutes ses parties, intérieurement comme extérieurement.

Cort. rufo-olivaceus. Cut. orange sombre au bord (bien coloré mais non lum.) ; centre havane-éteint-velouté ; Chair un peu jaune-glauc dans le chapeau, jaune foncé obscur dans le pied ; L. et P. jaune foncé, très coloré mais terne.

Cort. semi-sanguineus. Très sombre-éteint dans son ensemble.

Cort. triumphans. Cut. jaunasse-brunasse terne ; Chair jaune clair mais lum. ; L. jaunasse-brunasse terne ; P. *idem*, sauf au sommet qui est jaune d'or lum.

Cort. variicolor (pris au sens de Konrad-Maublanc, c'est-à-dire pouvant se définir : un *largus* foncé). Cut. violet sombre et velouté ; Chair d'un beau violet, fortement coloré et extrêmement lum. ; L. violet sombre et terne ; P. violet lum.

Cortinellus bulbiger. Cut. sale et terne, lavée de jaunasse ; Chair et L. jaune peu vif ; P. lavé de violet sur le jeune, inch. et terne sur l'adulte.

Craterellus cornucopioides. Peu mod. dans son ensemble ; un peu éteint.

Crepidotus mollis. Cut. et Chair inch. ; L. obscures.

Entoloma lividum. Cut. terne avec un reflet citrin ; Chair citrin clair mais extrêmement lum. dans toutes ses parties ; L. citrin lum. moins éclatant et plus foncé ; P. citrin clair très lum.

Idem, autre récolte. Citrin-clair-de-lune très lum., extérieurement comme intérieurement ; cut. un peu plus terne, pourtant.

Ent. sp. Cut. fuligineux-jaunasse terne ; Chair paille bien coloré mais peu lum. ; L. jaunasse terne ; P. jaune assez lum. quoique un peu fuligineux.

Favolus europaeus (en état de végétation). Extérieur : violeté léger.

Fistulina hepatica. Cut. et chair éteintes, havane-noirâtre ; Tubes à peine moins éteints.

Flammula affine à *alnicola*. Cut. jaunasse, presque éteinte ; Chair jaune d'or, particulièrement lum. dans le pied ; L. éteintes ; P. jaune d'or en haut, mais très éteint à la base.

Fl. astragalina. Cut. terne, sans teinte nette, brunasse-jaunasse ; Chair jaune d'or très lum., surtout dans le pied ; L. et P. *idem*.

Fl. gunmosa, forma. Cut. peu mod., plutôt ternie ; Chair et L. jaune d'or assez lum. ; P. *idem*, mais avec la base éteinte.

Fl. lenta. Cut. grise, éteinte ; Chair *idem* ; L. jaune pâle mais lum. ; P. terne, sans teinte nette.

*Fl. hybrida*¹. Cut. jaunasse-marronasse terne (sur une autre récolte : jaune d'or foncé peu lum.). Chair et L. jaune citrin, jaune d'or, très lum. ; P. jaunasse-marronasse sub-éteint.

Galera graminea Vel. Entièrement inchangé.

Gomphidius glutinosus. Cut. inch., terne ; Chair gris terne ; jaune safran saturé et lum. dans la base du pied ; L. rien ; P. : un peu de jaune safran à la base.

G. roseus. Cut. éteinte ; Chair peu nette, jaunasse sale, surtout à la base du pied ; L. inch., ternes ; P. rien de net, terne.

G. viscidus. Complètement éteint dans toutes ses parties, sauf à la base du pied qui est envahie intérieurement et surtout extérieurement, par un jaune safran-havane très obscur.

Hebeloma crustuliniformis. Cut. terne, lavée de citrin ; Chair citrin lum., mais terne dans la moelle ; L. jaune sale ; P. jaune pâle assez vif.

Heb. porphyrosporum Maire. Cut. terne, peu mod. ; Chair jaune franc, lum., plus terne dans le pied ; L. éteintes.

Heb. sinapizans (considéré comme simple var. de *crustuliniformis*). Cut. éteinte ; Chair, L. et P. jaunasse terne.

Heb. sinuosum. Cut. peu mod. ; Chair jaune sale, un peu lum. ; L. ternes, à peine lavées de citrin ; P. lavé de citrin sordide.

Hydnum cyathiforme. Complètement éteint partout, avec une idée de violet sombre à la marge.

H. imbricatum. Cut. noire ; Chair entièrement violet sombre très terne ; Aiguillons et P. noirs.

H. rufescens. Extérieur peu mod., assez terne, avec de petites maculatures citrin très lum. ; Chair gris terne.

H. violascens. Entièrement terne et assombri.

Hygrophorus aureus. Cut. assombrie, mais non éteinte ; Chair non mod. ; L. *idem*, sans reflet violet ; P. non mod.

Hygr. chlorophanus. Entièrement inchangé.

Hygr. coccineus, forma. La teinte écarlate générale est décolorée en jaunasse-grisâtre terne.

Hygr. hypothejus. Cut. entièrement éteinte ; Chair à peine violet pâle ; L. faiblement violet pâle ; P. non mod.

1. Nous nommons maintenant ainsi l'espèce commune que nous appelions autrefois *F. sapi-nea*, réservant désormais ce dernier nom pour une forme très légèrement différente.

Hygr. pustulatus. Cut. terne ; Chair, L. et P. peu mod., à peine teintés de jaunasse sale.

Hygrophorus Russula. Cut. tout à fait éteinte ; Chair violet sombre et terne ; L. et P. éteints.

Hypholoma Candolleianum. Rien nulle part.

Inocybe Bongardi. Cut. éteinte ; Chair violet sombre et très obscur en haut du pied, terne ailleurs ; L. inch. ; P. éteint.

In. geophylla. Cut. terne, crème-fuligineux-(citrin) ; Chair sub-incolore ; L. et P. lavés de citrin terne.

In. Godeyi. Cut. inch. ; Chair : rien de net ; L. jaune extrêmement pâle sur les jeunes, puis ternes ; P. terne.

In. Patouillardi. Cut. non mod., sauf dans les rimosités où transparait le citrin de la chair ; Chair du chapeau blanche sur les jeunes, citrin sur l'adulte ; celle du pied est gris-bleuâtre léger, sub-incolore, avec, chez le jeune, une plage citrine tout à la base ; L. et P. non mod. Les parties rougis-santes sont sans fluorescence.

In. Queleti. Cut. non mod. ; Chair sulfurin vif dans le chapeau et la base du pied, sub-incolore ou faiblement gris-violeté dans le corps du pied ; L. jaune assez vif sur le jeune, terne sur l'adulte, sauf l'arête qui demeure sulfurin vif ; P. légèrement citrin-(brunasse).

Laccaria laccata genuina. Entièrement brun-havane-ombre-éteint dans toutes ses parties.

Lacrymaria velutina. Peu mod. dans l'ensemble ; intérieur du pied très légèrement nacré-violeté.

Lactarius chrysorrhæus. Cut. éteinte ; Chair citrin assez lum. dans le chapeau et le ctx., gris-violeté léger dans la moelle (entièrement citrin-concolore sur une autre récolte) ; L. peu mod., jaune non lum. ; P. citrin peu vif.

Lact. controversus. Cut. jaune terne ; Chair, L. et P. jaune, jaune paille (pas citrin), bien coloré mais non lum.

Lact. deliciosus. Cut. très terne et décolorée en jaunasse ocracé sale ; Chair jaunasse-brunasse sale, très terne ; L. jaunasse, parfois jaune franc, mais terne, non lum. ; P. et ctx. brunasse-obscur.

Lact. glycosmus. Cut. et chair peu mod., ternes ; L. citrin-fuligineux terne ; P. jaunasse sale et terne.

Lact. mitissimus. Cut. éteinte ; Chair et L. jaunasse sale, très terne ; P. éteint.

Lact. pallidus. Jaunasse franchement terne dans son ensemble.

Lact. piperatus. Cut. ombre-obscur ; tout le reste citrin vif concolore.

Lact. plumbeus. Cut. tout à fait éteinte ; Chair partout jaune assez lum. ; L. d'un jaune un peu moins lum. ; P. éteint.

Lact. pyrogallus. Cut. éteinte ; Chair entièrement paille foncé bien coloré, mais peu lum. ; L. et P. sub-inch.

Lact. uvidus. Léger reflet jaunasse sur L. ; peu mod. partout ailleurs.

Lact. vellereus. Cut. à peine mod., un peu jaune terne ; Chair citrin vif, se décolorant volontiers en 20-30 secondes par plages blanchâtres ; L. jaune très lum. ; P. jaunasse-ocracé terne.

Lact. volemus. Cut. sombre, inch. ; Chair citrin terne, bistrant en quelques secondes ; L. citrin lum. ou terne selon les récoltes ; P. havane obscur.

Lepiota amianthina. Cut. havane éteint ; Chair jaune-brun terne dans le

chapeau, havane foncé et éteint dans le pied et surtout dans le ctx. ; L. jaune paille lum. ; P. havane obscur, éteint.

Lep. excoriata. Cut. un peu éteinte ; Chair jaunasse-marronnasse obscur ; L. jaune franc (non citrin) bien coloré et assez lum. ; P. *idem* en haut, obscur en bas.

Idem, autre récolte. Cut. non mod. ; Chair et L. jaune paille (non citrin) bien net, mais terne ; P. : rien de net.

Lep. granulosa. Cut. inch., terne ; Chair et L. paille, peu lum. ; P. terne, inch.

Lep. naucina. Cut. peu mod., brunasse terne ; L. gris-violeté léger, non lum., mais net (déjà virées au rose en lumière naturelle) ; P. : rien de net.

Idem, autre récolte. Cut. et L. violet pâle, mais gai et lum. ; Chair et P. peu mod.

Lep. rhacodes. Cut. bistre-obscur, éteinte ; Chair bistre-éteint, fonçant encore au bout d'un moment d'exposition à l'air ; moelle un peu moins sombre ; L. blanc-jaune pâle, clair et lum. ; P. bistre-obscur éteint, un peu moins sombre vers le haut.

Lepista inversa. Entièrement terne.

Idem, autre récolte. Éteint dans son ensemble, avec léger reflet citrin sale et sub-violeté sur L.

Idem, autre récolte. Entièrement citrin-fuligineux sale et terne.

Idem, autre récolte. Cut. sub-inch., à peine citrin ; Chair jaune non lum. ; L. ternes, à peine jaunes ; P. jaune pâle peu lum.

Lycoperdon gemmatum. Extérieur à peine citrin sale peu lum. ; Glèbe mûre inch.

Marasmius oreades. Entièrement jaunasse \pm sale, peu ou pas lum. (les L. sont un peu plus propres).

Melanoleuca gramopodia. Cut. terne ; Chair du chapeau et ctx. gris très pâle, à peine violeté ; chair du pied : gris-violeté obscur, très terne et très foncé ; P. éteint.

Mycena epipterygia. Les parties citrin clair en lumière naturelle deviennent jaune safran saturé, mais non lum.

M. pura. Sub-inch. partout, à peine lavé de gris-lilas non lum.

Nematoloma capnoides. Cut. citrin terne, sub-éteinte ; Chair jaune assez lum., terne dans la base du pied ; L. jaune peu lum. ; P. jaune-brun en haut, éteint en bas ; Voile gris, sub-incolore, non lum. (!).

Nem. dispersum. Cut. et Chair jaunasse non lum. ; L. jaune d'or extrêmement lum., puis ternes, sauf l'arête qui demeure jaune très lum. ; P. citrin peu vif sur le jeune, puis sub-éteint ; Voile citrin pâle et peu lum.

Nem. fasciculare. Cut. jaune d'or \pm vif, \pm voilée de brun terne ; Chair et L. jaune d'or extrêmement lum. ; P. *idem*, mais voilé de fibrilles ternes.

Nem. sublateritium. Cut. sub-éteinte ; Chair sombre ; bistre-noir obscur dans la base du pied ; L. non lum., sauf l'arête qui est jaune très lum. (la sporulation devait déjà avoir commencé à recouvrir les L. d'une couche de spores non fluorescentes, bien que les sujets fussent encore très jeunes). P. non mod. Voile des sujets non éclos d'un violet net.

Idem, autre récolte. Cut. éteinte ; Chair : rien de net ; L. citrin très lum., surtout vers l'arête ; P. éteint vers la base, citrin très lum. vers le haut (et

pas seulement au-dessus du voile) ; Voile des jeunes non éclos et aussi des jeunes adultes : citrin très lum.

Idem, autre récolte. Cut. complètement éteinte ; Chair obscurément jaunasse, mais citrin lum. dans ctx. ; L. citrin, plus vif et plus lum. vers l'arête ; P. éteint sur toute sa moitié inférieure, extrêmement lum. dans sa partie supérieure ; Voile citrin extrêmement lum.

Panellus mitis. Adultes inch. ; les jeunes sont entièrement d'un bleu-(gris) léger et un peu lum.

Pavillus involutus. Entièrement éteint.

Idem, autre récolte. Éteint, sauf L. qui demeurent inch.

Pholiota aurivella. Cut. jaunasse-brunasse terne ; Chair jaune foncé (pas citrin) bien coloré mais terne, légèrement plus vif dans le pied ; L. ternes, jaunasses ; P. jaune, non ou peu lum.

Idem, autre récolte. Comme ci-dessus, mais chair entièrement jaune franc, lum.

Ph. lucifera. Cut. peu mod., jaune un peu lum. ; Chair jaune très lum., surtout dans le ctx. du haut du pied (!) ; L. jaune d'or pâle mais lum., puis cessant d'être lum., sauf sur l'arête qui le demeure ; P. jaunasse sub-éteint au-dessous de l'anneau, jaune d'or pâle très lum. au-dessus (contraste net).

Ph. mutabilis. Ensemble peu mod., terne ; Chair jaunasse foncé terne.

Ph. squarrosa. Cut. peu mod., sombre ; Chair jaune vif et lum., passant en quelques minutes (oxydation ?) à noirâtre-fuligineux terne ; L. jaune assez foncé, un peu lum. ; P. havane-velouté-éteint au-dessous de l'anneau, jaune au-dessus.

Pleurotus dryinus. Cut. peu mod. ; Chair violet pâle et tendre, mais assez vif et lum. ; L. jaune très pâle ; P. peu mod.

Pl. geogenius. Cut. peu mod. ; Chair *idem*, un peu jaunâtre ; L. jaune-blanc pâle, mais lum. ; P. jaune sale, peu lum.

Polyporus ovinus. Cut. éteinte ; Chair foncée, violet obscur ; Tubes : rien de net ; P. presque éteint.

Pol. (Phaeolus) rutilans. Très sombre-éteint dans toute ses parties.

Pol. sulfureus. Cut., Tubes et Chair : conservent à peu près leur teinte, mais assombrie.

Psalliota arvensis. Cut. inch. ; Chair du chapeau inch., celle du pied jaunasse terne ; L. inch. ; P. lavé de citrin gris sale et terne.

Idem, autre récolte. Cut. sub-inch. ; Chair jaunasse-fuligineux, mais moelle gris-violeté terne ; L. jeunes gris-violeté terne ; P. jaunasse sale.

Ps. flavescens. Cut. terne, sans teinte nette ; Chair jaune un peu lum. (celle du pied plus foncée et plus terne) ; L. jaunasse-fuligineux ; P. jaunasse terne.

Ps. silvicola. Cut. peu changée ; Chair gris-violacé ; L. *idem*, sales.

Psathyrella disseminata. Peu changé dans son ensemble, plutôt éteint.

Rhodopaxillus glaucocanus. Cut. peu mod., marge très vaguement jaune pâle et sale ; Chair à peine teintée de violet sale et terne ; L. jaune pâle, presque terne ; P. peu mod.

Rhod. nudus. Cut. éteinte ; Chair gris-violeté éteint, avec du citrin dans le pied ; L. et P. gris-violeté éteint.

Idem, autre récolte. Cut., Chair, L. et P. entièrement concolores : citrin sale un peu gris-violeté, pas très lumineux.

Rhod. Panaeolus. Assez terne dans l'ensemble ; rien de net.

Rhod. saevus. Cut. citrin peu vif ; Chair gris-citrin sale ; L. citrin peu vif ; P. gris-citrin sale.

Idem, autre récolte. Cut. non mod. ; Chair assez terne ; L. et P. jaune pâle peu lum.

Rozites caperata. Cut. peu mod. ; Chair citrin sale et terne dans le chapeau et le ctx., violacé-grisâtre-obscur dans la moelle ; L. *idem* ; P. citrin ± fuligineux, un peu lum.

*Russula albo-nigra*¹. Cut. entièrement noire ; Chair noire ou citrin foncé peu lum. ; L. citrin foncé ; P. noir.

R. aurora (sensu Melzer-Zvara, J. Schaeffer, Singer = *rosea* Q.). Cut. : les parties rose deviennent couleur d'encre violette, non lum. ; les plages décolorées, crème, sont de la teinte de la zone sous-cuticulaire ; Zone sous-cuticulaire extrêmement lum., d'une couleur superbe mais mal définissable, mélange de bleu pâle et de jaune doux, que nous désignons, dans tout le genre *Russula* où elle est fréquente, comme « clair de lune » ; Chair, L. et ctx. jaune franc mais non lum. ; moelle faiblement fuligineux-violeté terne.

R. badia. Cut. veloutée mais éteinte ; Chair gris-citrin peu vif, sauf dans la zone sous-cuticulaire où elle est bleu-clair-de-lune extrêmement vif ; Ctx., L. et P. citrin lum.

Idem, autre récolte. Résultats après séjour de 5/6 heures à — 1° : Cut. violet sombre sub-éteint ; Chair soufre lum. ; zone sous-cuticulaire clair de lune très lum. ; Chair et L. soufre lum. ; P. peu mod., un peu soufre.

R. cyanoxantha. Cut. : rien ; Chair de la moelle très faiblement gris-violacé, jaune citrin dans le ctx. ; L. et P. citrin.

R. delica. Cut. citrin vif et lum. ; Chair : peu de chose, un peu clair de lune au-dessus des lames et dans ctx. ; L. jaune pâle mais assez lum. ; P. citrin-fuligineux assez terne.

R. fellea. Cut. peu mod., assez terne ; Chair d'un citrin net (surtout dans ctx.) mais modérément lum. ; L. *idem*.

R. fragilis. Cut. inch., plutôt pâlie. Chair citrin très lum. ; Zone sous-cuticulaire peu accusée, mince, bleu-clair-de-lune très vif mais très pâle ; L. citrin très lum. ; P. citrin très lum.

Idem, autre récolte. Cut. lilas (non violette), peu lum. ; Zone sous-cuticulaire peu accusée, clair de lune pâle ; Chair et L. jaune franc, assez lum. ; P. non noté.

R. integra, forme brune, un peu brun-cuivré. Cut. d'un superbe violet foncé, mais pas très lum. ; Chair jaunasse-brunasse obscur ; citrin très lum. dans ctx. ; Zone sous-cuticulaire très lum. ; L. et P. citrin très lum.

Idem, autre récolte, Cut. violet-bleuâtre sombre, mais avec quelques plages lum. ; Chair jaunasse sale et terne ; citrin lum. dans ctx, violet-gris léger dans la moelle ; Zone sous-cuticulaire bleu-violet-clair-de-lune, plus clair que la cut., très lum. ; L. jaune vif, plus lum. que la chair ; P. citrin lum.

R. mustelina. Cut. : rien ; Chair citrin lum. ; L. et P. citrin très lum.

1. Nous nous rangeons à l'avis des auteurs tchèques et allemands et nommons désormais *albo-nigra* ce que la tradition française appelait *adusta*. Le véritable *R. adusta* ne semble pas exister en France ou alors il y doit être extrêmement rare.

R. nigricans. Cut. tout à fait éteinte ; Chair citrin vif, mais noircissant presque aussitôt ; L. citrin très vif ; P. terne.

R. ochroleuca. Cut. violet lum. ; Chair violet lum. ; un peu citrine dans ctx. ; Zone sous-cuticulaire comme la chair, mais plus lum. ; L. citrin vif ; P. citrin peu vif.

R. palumbina. Cut. lavée de citrin terne ; Chair soufre lum., sans zone sous-cuticulaire nette ; L. soufre extrêmement lum. ; P. citrin assez lum.

Idem, autre récolte. Cut. terne, à peine violetée ; Chair citrin très lum., puis, très vite, gris-violeté ; Ctx. demeurant citrin vif ; L. citrin lum. ; P. citrin assez vif ou encore : lavé de violet.

R. sanguinea. Cut. pâlie, blanc-violeté clair, un peu lum. ; Chair jaune un peu lum. ; Zone sous-cuticulaire clair de lune bleuté, pâle mais très lum. ; Ctx. clair de lune bleuâtre pâle mais lum. ; P. *idem*.

Idem, autre récolte. Cut. : les parties les plus rouges en lumière naturelle sont en U. V. violacé-rosé assez lum. et clair ; les autres deviennent vert-citrin un peu clair de lune, assez pâle et assez lum. ; Chair violet lum. ; moelle jaune franc assez lum. ; Zone sous-cuticulaire clair de lune très lum. ; L. jaune franc, lum. ; P. lum., très clair, lavé de citrin et de violet, un peu clair de lune.

R. Turci. Cut. couleur d'encre violette, un peu lum. ; Chair jaune vif ; Zone sous-cuticulaire violet extrêmement lum. ; L. et P. jaune vif.

R. xerampelina erythropoda. Cut. veloutée, couleur d'encre violette, mais sombre, sub-éteinte ; centre vert sombre ; Chair jaune bien coloré, mais terne, un peu plus vif dans le ctx. ; Zone sous-cuticulaire violet-clair-de-lune très clair mais très lum. ; L. jaune franc assez lum. ; P. non noté.

Idem, autre récolte un an plus tard, mais sur le même mycélium. Cut. éteinte ; Chair jaune foncé et sombre ; Zone sous-cuticulaire bleu-violet-clair-de-lune ; L. d'un jaune plus clair et plus vif que la chair ; P. : rien de net.

Sparassis crispa. Jaune citrin net et clair, mais pas très lum., ceci uniformément ¹.

Stropharia aeruginosa. Cut. jaune pâle assez lum. ; Chair du chapeau ; jaunasse sale, non lum. ; celle du pied : jaune lum. ; L. ternes, sauf l'arête qui est extrêmement lum. ; P. jaune clair assez lum.

Str. melasperma. Cut. jaunasse clair bien peu lum. ; Chair paille peu lum., violacée dans la moelle ; L. sombres, éteintes ; P. paille peu lum.

Tremellodon gelatinosum. Non mod., ni éteint ni excité.

Tricholoma acerbum. Cut. jaune terne ; Chair *idem* et ternissant davantage au bout d'un instant ; L. à peine lavées de citrin ; P. brunasse, à peine citrin.

Tricholoma aggregatum. Cut. plutôt assombrie ; Chair citrin sale, légèrement lum., presque franchement lum. dans le pied ; L. et P. citrin sale, faiblement lum.

Tr. chrysenteron. Cut. jaunasse sale et terne ; Chair entièrement jaune d'or absolument éclatant ; L. et P. jaunasse peu vif.

1. On sait (COTTON) que l'hyménium de cette espèce n'est pas du tout amphigène comme on l'avait longtemps cru, mais est localisé à la face inférieure des lobes et plis constituant le carpophore, ceci quels que soient les contours, enroulements ou changements de direction qu'ils présentent. Il aurait été intéressant de mettre cette localisation en évidence par la lumière de Wood, mais aucune différenciation ne fut perceptible.

Tr. columbetta. Concolore intérieurement et extérieurement : citrin très clair, un peu lum. et \pm lavé de gris- (violeté) léger.

Idem, autre récolte. Cut. peu mod., un peu teintée de violet léger ; Chair, L. et P. *idem*.

Idem, autre récolte. Cut. à peine mod. : Chair lavée de citrin-violeté pâle et sale ; un peu plus nettement jaune (mais terne) dans la base du pied ; L. gris-violeté très pâle, non lum. ; P. lavé de citrin sub-terne.

Tr. atro-cinereum sensu Bres., an al. ? Cut. peu mod., terne, avec une idée de citrin à travers la teinte générale noirâtre-fuligineuse ; Chair, L. et P. citrin sale.

Tr. flavo-brunneum. Cut. tout à fait éteinte ; Chair et L. obscures ; P. tout à fait éteint.

Tr. portentosum. Cut. éteinte ; Chair gris-sale-violeté-subéteint, sauf à la base du pied où elle est citrin pâle un peu lum. ; L. blanc-citrin pâle peu lum. ; P. non noté.

Tr. rutilans. Cut. éteinte : Chair L. et P. jaune sub-éteint.

Tr. saponaceum. Cut. inch. ; Chair citrin-violâtre-grisâtre non lum. (plus terne à la base du pied) ; L. et P. *idem*.

Idem, autre récolte. Cut. assombrie ; Chair violacé sale et terne : L. d'un gris-violacé à peine indiqué, non lum. ; P. peu mod.

Tr. sulfureum. Cut. peu mod. ; Chair *idem*, terne ; L. jaune paille très saturé, mais peu lum. ; P. plutôt assombri.

Tr. terreum. Cut. havane complètement éteinte ; Chair, L. et P. jaunasse sale et terne.

Idem, autre récolte. Cut. complètement éteinte ; Chair terne, violacé sale dans le chapeau et dans la moelle, vaguement gris-jaunasse sale dans le ctx. qui est épais ; L. à peine teintées de violacé très obscur ; P. jaunasse sale, terne, peu coloré.

Tr. virgatum. Cut. gris sale avec une légère transparence citrin ; Chair entièrement citrin pâle ; L. et P. lavés de citrin \pm sale, peu vif.

Otidea onotica. Extérieur inch. ; Hyménium nettement pâli en direction du citrin.

Idem, autre récolte. Extérieur inch. ; Hyménium un peu lum., conservant sa teinte naturelle, mais en pâli.

Peziza aurantia. Extérieur et Chair inch. ; Hyménium presque inch., assez lum.

Sarcosphaera coronaria. Extérieur : rien ; Chair des très jeunes encore clos : peu de chose ; lors de la déhiscence et à partir de la région où elle a lieu, il apparaît du citrin pâle très lum. ; Hyménium immature et encore incolore : blanc-citrin assez lum. Les nuages de spores ne donnent rien.

* * *

RÉSUMÉ

1. 175 espèces de champignons charnus ont été examinés à l'état frais en lumière de Wood.¹

2. Les réactions présentées sont à peu près constantes pour une même espèce.

3. Elles diffèrent fréquemment d'une partie à l'autre du carpophore (cuticule, chair, lames, pied).

4. Les plus belles fluorescences sont fournies par quelques *Flammula*, *Pholiota*, *Nematoloma*, *Cortinarius*, etc., mais surtout et à beaucoup près par le genre *Russula*.

5. Dans ce dernier genre, l'U. V. permet de mettre en évidence une zone sous-cuticulaire (non cuticulaire) hyper-lumineuse bien différenciée. Cette zone est insoupçonnable en lumière naturelle.

6. On peut, de même, distinguer dans le pied de nombreuses espèces deux régions bien différentes par leur fluorescence : la région axiale et la région corticale.

7. Les spores, au moins chez les chromosporés, ne sont pas fluorescentes.

8. Il a été remarqué que les fluorescences violettes et citrines peuvent se présenter à la place l'une de l'autre dans une même espèce. Cette interchangeabilité, cette vicariance, constatée une dizaine de fois et chez plusieurs espèces, traduit vraisemblablement une modification chimique dans le tissu du champignon ; on peut supposer que l'un des constituants tissulaires est instable et se transforme en un autre corps. La coexistence de ces deux fluorescences a été observée parfois. Elle est interprétée comme trahissant une phase intermédiaire du processus de transformation saisi à mi-chemin, alors qu'il subsiste encore un peu du premier corps et que le second a déjà commencé à apparaître. Il serait vain, bien entendu, de prétendre définir ces corps par leur type de fluorescence ; seule, l'analyse chimique y parviendra ¹.

9. Les genres *Russula* et *Lactarius* ont, dans leur ensemble, un comportement à l'U. V. assez différent, les fluorescences vives étant la règle chez le premier et l'exception chez le second. Ceci maintient une cloison, au moins légère, entre ces deux genres que la systématique contemporaine tend à fusionner.

10. Enfin, dans plusieurs cas particuliers les résultats observés, confrontés avec les conceptions taxonomiques admises, confirment ces dernières ou, au contraire, les contredisent.

Lyon, novembre 1938.

LIVRES NOUVEAUX ²

Pteridophyta exsiccata ; Étude critique des Fougères d'Europe. Fasc. polygraphiés, année 1937 et année 1938.

Il s'est créé récemment un petit groupement — limité à 20 membres — pour l'étude des Fougères d'Europe ; il vient de faire paraître deux fascicules polygraphiés sous le titre de « *Pteridophyta exsiccata*, année 1937 et année

1. Depuis la rédaction de cette note, nous avons enregistré encore plusieurs cas très nets de cette vicariance, notamment sur *Clitocybe cyathiformis*, donné plus haut comme ayant sur les lames « un reflet jaunasse sale », alors que nous l'avons noté depuis « un peu bleu obscur ».

2. Les volumes d'histoire naturelle : botanique, entomologie, géologie, anthropologie envoyés au Siège de la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet, Lyon, seront signalés comme envois à la Bibliothèque et feront l'objet d'une analyse originale dans la rubrique de Livres nouveaux.

1938 » qu'on a bien voulu nous adresser pour notre Bibliothèque et que nous sommes heureux de pouvoir présenter à nos membres.

Ce groupement a pour but, d'abord, de procurer à ses adhérents, une collection aussi complète que possible, des ptéridophytes provenant des différentes régions de l'Europe avec leurs variétés, formes et hybrides, ensuite de tenir le lecteur au courant des publications nouvelles.

Le bulletin dont le frontispice a été conçu et dessiné par M. François MARGAINE, est destiné à recevoir les annotations concernant les plantes distribuées. Il est ouvert aux collaborateurs pour les notes, renseignements, articles, qu'ils voudraient communiquer ; il fait bon accueil aussi à toute offre d'échange, vente ou achat de livre, collection ou matériel.

Enfin, il fait appel à tous les amateurs de fougères pour aider les membres de ce groupement dans la tâche qu'ils ont entreprise, en leur donnant leurs conseils, et les résultats de leurs recherches et de leur expérience.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

Prodrome de la Flore Corse, par John BRIQUET, continué par René DE LITARDIÈRE, Tome III, partie I, *Thymelaeaceae*, *Primulaceae*. P. Lechevalier, éd., Paris, 1938.

Le tome II du *Prodrome de la Flore Corse* commencé par John BRIQUET et continué par René DE LITARDIÈRE, professeur de Botanique à la Faculté des Sciences de Grenoble, vient de paraître. Il comprend un supplément à la Bibliographie botanique corse et le Catalogue critique des *Thymelaeaceae* et des *Primulaceae*.

L'auteur a fait, pour compléter ses documents, trois nouveaux voyages dans l'île ; il a fait appel également à toutes les compétences. C'est ainsi que le Dr Max ONNO (Wien), qui s'est consacré depuis quelques années à l'étude si ardue des *Daucus* appartenant au groupe *Carota*, a revu tous les échantillons récoltés et a élaboré ce groupe dans le présent volume. C'est dire le soin avec lequel ont été déterminées toutes les plantes récoltées, et quelle valeur aura, quand il sera terminé, cet important Traité de la Flore de l'Île de Beauté.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

Maurice BIZOT. — *Bryogéographie de la Côte-d'Or*.

Dans ce travail fort intéressant, l'A. a étudié la distribution géographique des Muscinées dans le département de la Côte-d'Or. C'est en quelque sorte un catalogue des richesses bryologiques de ce département, mais présenté sous une forme tout à fait spéciale. Après avoir fait l'historique des travaux de ses prédécesseurs, exposé sa méthode de travail fort judicieuse, et donné un aperçu géographique de la région étudiée, l'A. en fait connaître les éléments.

Dans une première partie, il examine les divers faciès : terrestre, saxicole, les eaux et marais avec leurs différents aspects, puis les arbres. Chacun de ces faciès est accompagné de copieuses listes des Muscinées avec l'indication de leur degré de fréquence.

Dans un autre chapitre, l'A. s'occupe de la dispersion des espèces qu'il

répartit en éléments monozonaux, dizonaux ou tétrazonaux suivant que les dites espèces se rencontrent dans une, deux, trois ou quatre des zones qu'il a établies.

Puis il étudie l'influence atlantique, méditerranéenne et même alpine sur la flore de la Côte-d'Or et la répartition horizontale des Muscinées.

Enfin, il fait connaître la répartition géographique de ces plantes dans la Côte-d'Or (flore calciphile et flore calcifuge).

Nous ne pouvons pas analyser en détail toutes les données accumulées dans ce travail ni en rappeler les conclusions qui nous paraissent très intéressantes mais que nous ne pouvons pas discuter ici.

Une abondante bibliographie complète cette brochure qui nous paraît être le résultat d'une observation précise faite avec une rigueur toute scientifique.

O. MEYRAN.

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

M. L. BOUDET a fait don à la Bibliothèque de quelques vieux livres : *Dictionnaire botanique et pharmaceutique*, an X, 1802 ; — F. BERGE, *Käferbuch allgemeine und specielle Naturgeschichte der Käfer*, Stuttgart, 1850 ; ainsi que : *La Vie de J. H. Fabre, naturaliste*, par le Dr G. V. LEGROS, 1921.

Nos remerciements.

P. LAUMONT, Recherches et travaux effectués par le Laboratoire d'Agriculture et la Station centrale d'Essais de semences et d'Amélioration des Plantes pendant l'année 1937.

A. BECHERER, Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefäßpflanzen) in den Jahren 1936 und 1937. Extrait de : *Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft*, 1938.

R. VANDENDRIES, L'homothallie dans le genre *Ocojuga*. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1938.

E. E. GREEN and R. MAMET, A new Coccid (Memipt. Homopt.) from Mauritius. Extrait des *Proc. r. ent. Soc. London*, 1938.

O. DE BEAUX, Relazione sull'attività del Museo civico di Storia naturale « G. Doria » durante l'anno 1937. Extrait des *Annali del Museo di Storia naturale di Genova*, 1938.

CH. LAMBERTON, Contribution à la connaissance de la faune subfossile de Madagascar. Dentition de lait de quelques lémuriers subfossiles malgaches. Extrait de *Mammalia*, juin 1938.

P. GUINIER, L'adaptation chez les végétaux. Extrait du *Bulletin de la Société des Sciences de Nancy*, nov. 1937.

P. GUINIER, Le Sapin en Normandie ; causeries faite au cours du voyage du Comité des Forêts dans la région des sapaies normandes, le 20 mai 1938. Extrait du *Bulletin du Comité des Forêts*, juin 1938.

E. JARKOWSKY et J. PH. BUFFLE, Études sur la partie occidentale du lac de Genève. III. Constitution physique et chimique des sédiments de Genève. *Mémoire de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève*. Genève, 1938.

A. ARNBÄCK-CHRISTIE-LINDE, Further zoological results of the swedish

- antarctic expedition 1901-1903 under the direction of Dr. OTTO NORDENSKJÖLD, edited by SIXTEN BOCK, vol. II, n° 4. ASCIDIACEA, Part I (with 4 plates and II, Text-figures) Stockholm, 1938.
- J. HOUDARD, Notes sur le Portlandien de l'Yonne et sur quelques espèces néocomiennes de l'Est du Bassin de Paris. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1937.
- R. SCHNELL, Pousses en rosettes à feuilles aplaties chez l'Épicéa. Extrait du *Bulletin de la Société botanique de France*, 1938.
- R. SCHNELL, Flexions pathologiques des rameaux d'Épicéa. Extrait de la *Revue générale de Botanique*, 1936.
- A. SALEROU, De la vitalité d'une chrysalide d'*Anthocaris cardamines* L. (Pieridae). Extrait de la *Revue française de Lépidoptérologie*. (L'Amateur de Papillons), 21 octobre 1938.
- H. ROMAGNESI et J. FAVRE, Quelques Rhodophylles nouveaux ou rares des hauts-marais jurassiens. Extrait de la *Revue de Mycologie*, 1938.
- J. FAVRE, Champignons rares ou peu connus des hauts-marais jurassiens. Extrait du *Bulletin de la Société mycologique de France*, 1938.
- J. FAVRE, Quelques anomalies d'agaracinées. Extrait de *Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde*, 1938.
- F. VITALE, Fauna coleopterologica sicula. Extrait de *Atti della Reale Accademia Peloritana*, 30 nov. 1937.
- J. F. CAIUS, The medicinal et poisonous spurge of India. Extrait de *Journal of the Bombay natural History Society*, 1938.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

On vendrait : Ch. DARWIN, *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, traduit par Ed. BARBIER, d'après la 2^e éd. anglaise ; Paris, Schleicher frères éd. — Jules DELAUNAY, *Catalogue des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire*, publié sous les auspices de la Société tourangelle d'horticulture, Tours, imp. J. Bouserez, 1873. — H. DONZEL, Notice entomologique sur les environs de Digne et quelques points des Basses-Alpes. Lyon, imp. Dumoulin et Ronet, lib., 1851 (48 p.). — MULSANT, *Souvenirs d'un voyage en Allemagne*. Paris, Magnin, Blanchard et C^{ie} lib., 1862. — MULSANT, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Lyon, imp. Pitrat aîné, 1870, tome I^{er} (avec gravures). — *Bulletin trimestriel de la Société mycologique de France*, de 1907 à 1936, broché. — S'adresser au Bibliothécaire de la Société.

M. MANCINI Cesare, Via Quarto, 13 B-1, Gênes, Italie, désirerait recevoir des Hémiptères d'Afrique, même non déterminés et donnerait en échange des autres Hémiptères ou des Coléoptères paléarctiques.

Les Sociétaires qui ne voudraient pas conserver les collections de leurs Annales ou Bulletins sont priés de bien vouloir les renvoyer à la Bibliothèque de la Société.

ADMINISTRATION DE 1939

| | |
|----------------------------------|--|
| <i>Président d'honneur</i> . . . | M. le PRÉFET DU RHÔNE. |
| — . . . | M. le MAIRE DE LYON. |
| — . . . | M. le PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE. |
| — . . . | M. le RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ. |
| — . . . | M. le D ^r PH. RIEL (à vie). |

Conseil d'administration.

1^o Les dix derniers présidents : MM. ALLEMAND-MARTIN, GUIART, CARDOT, D^r A. BONNET, PORCHEREL, JOSSERAND, MERIT, POUCHET, VIRET.

2^o Quatre délégués par section :

Botanique : MM. CHOISY, PERRA, QUENEY, TOURILLON.

Mycologie : MM. BRANDON, CABUT, GUILLEMOZ, NIOLE.

Entomologie : MM. BATTETTA, D^r BONNAMOUR, BOUDET, TESTÔUT.

Anthropologie : MM. DIDIER, MAZENOT, RAVINET, D^r RIEL.

Bureau.

| | |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| <i>Président</i> | M. RAVINET. |
| <i>Vice-Président</i> | M. QUENEY. |
| <i>Secrétaire général</i> | M. le D ^r BONNAMOUR. |
| — <i>des séances</i> | M. ALLEMAND-MARTIN. |
| <i>Trésorier</i> | M. GUILLEMOZ. |
| — <i>adjoint</i> | M. BRANDON. |
| <i>Bibliothécaire</i> | M. le D ^r BONNAMOUR. |
| — <i>adjoint</i> | M ^{me} SCHNURR. |
| <i>Censeur</i> | M. GRIVEL. |

Bureau des sections et des groupes.

| | |
|---------------------------------|---|
| <i>Président</i> | M. QUENEY (<i>Botanique</i>). |
| — | M. RAVINET (<i>Anthropologie</i>). |
| — | M. POUCHET (<i>Mycologie</i>). |
| — | M. J. F. BERTRAND (Roanne). |
| <i>Secrétaire</i> | M. NÉTIEN (<i>Botanique</i>). |
| — | M. CABUT (<i>Mycologique</i>). |
| — | M. BOUDET (<i>Entomologie</i>). |
| — | M. MAZENOT (<i>Anthropologie</i>). |
| — | M. LARUE (Roanne). |
| <i>Bibliothécaire</i> | M ^{me} SCHNURR (<i>Botanique</i>). |
| — | M. BATTETTA (<i>Mycologie</i>). |
| — | M. DIEUDONNÉ (Roanne). |

SÉANCES DE L'ANNÉE 1939

Conseil d'administration : le deuxième MARDI du mois à 20 h. 30.

Section Botanique : le deuxième LUNDI du mois, à 20 h. 15.

Section d'Anthropologie, de Biologie et d'Histoire naturelle générale : le deuxième SAMEDI du mois, à 17 heures.

Section de Mycologie : le troisième LUNDI du mois, à 20 heures.

Section Entomologique : le troisième MERCREDI du mois, à 20 h. 30.

Nota. — Toutes les communications devant figurer à l'ordre du jour des séances ou au *Bulletin* mensuel, doivent être adressées avant le 15 de chaque mois à M. le D^r BONNAMOUR, secrétaire général, 49, avenue de Saxe, Lyon, et non pas au siège. Même recommandation pour la correspondance urgente.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque est ouverte tous les samedis de 15 h. 30 à 19 heures. Des prêts de livres sont consentis pour un mois à tous les membres de la Société, même en dehors de Lyon. On demande seulement aux emprunteurs de bien vouloir verser, s'ils le peuvent, une contribution dont le montant est laissé à leur générosité, pour l'entretien de la Bibliothèque.

Le Bibliothécaire fait appel à tous ses collègues de la Société pour qu'ils lui envoient les tirés à part et exemplaires des mémoires qu'ils publient. Il recevra avec reconnaissance, soit les dons en argent, soit les livres et périodiques (même dépareillés) qu'on voudra bien lui adresser.

AVIS DU TRÉSORIER

Les sociétaires résidant en France sont invités à envoyer le montant de leur cotisation 1939, soit 25 francs, par chèque postal au C/C « Lyon n° 101-98, Société Linnéenne de Lyon », avant le 31 mars prochain.

Les membres domiciliés hors de France — ou des colonies françaises — devront également envoyer, avant le 31 mars, le montant de leur cotisation 1938, soit 50 francs, par mandat-poste international ou mieux par chèque payable à Lyon, adressé au trésorier, M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz, Lyon (1^{er}).

D'autre part, nous remémorons que toutes les réclamations doivent être adressées, directement, à M. GUILLEMOZ.

TAUX DES COTISATIONS

Membres résidant en France.

| | | |
|-----------------------------|------------|--------------------------------|
| Membres ordinaires..... | 25 francs. | |
| Membres honoraires..... | 50 — | |
| Membres ordinaires à vie... | 300 — | (versés une fois pour toutes). |
| Membres honoraires à vie.. | 600 — | (versés une fois pour toutes). |

Membres résidant à l'étranger.

| | | |
|-----------------------------|------------|--------------------------------|
| Membres ordinaires..... | 50 francs. | |
| Membres honoraires..... | 100 — | |
| Membres ordinaires à vie... | 600 — | (versés une fois pour toutes). |
| Membres honoraires à vie.. | 1.200 — | (versés une fois pour toutes). |

Le Gérant : G. CHAMBERT.